



En savoir plus

Commune soumise à la loi SRU au 01/01/2023 [197]

- Carencée [95]
- Déficitaire non carencée [70]
- Exemptée* [9]
- Objectif atteint [9]
- Supérieure au taux légal (20 ou 25%) [14]

* faible attractivité du territoire ou inconstructibilité

